

PROJET
P.R.I.S.M.A.-MED
"PLAN DÉCHETS ET RÉSIDUS EN MER DE PÊCHE, D'AQUACULTURE ET DE
LOISIRS
EN MER MÉDITERRANÉE"

COMPOSANT T2 "ACTIONS PILOTES"

PRODUIT T2.1.3 "RAPPORT DE SUIVI DES ÎLOTS
ÉCOLOGIQUES"



Sommaire

| | |
|---|----|
| <u>INTRODUCTION</u> | 3 |
| <u>OBJECTIF</u> | 3 |
| <u>AIRE GÉOGRAPHIQUE D'ENQUÊTE</u> | 3 |
| <u>MATÉRIAUX ET MÉTHODES</u> | 4 |
| <u>ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES</u> | 4 |
| <u>PERCEPTION DU PROBLÈME</u> | 4 |
| <u>PROPOSITIONS</u> | 11 |
| <u>CONCLUSIONS</u> | 17 |

INTRODUCTION

Dans le domaine des modifications et des intégrations prévues du Plan de Reconversion du projet, un Monitoring approprié a été réalisé. Ce dernier s'est spécifiquement intéressé aux pêcheurs sportifs et aux plaisanciers dans les régions de la Ligurie, la Toscane, la Sardaigne, ainsi que dans les zones impactées par la mise en place des îlots écologiques.

L'activité s'inscrit dans la composante T2 "Actions Pilotes", qui vise à évaluer les meilleures modalités opérationnelles pour la gestion des différents types de déchets produits et/ou collectés par les pêcheurs et les aquaculteurs. Dans le cadre du "projet pilote gestion/élimination des déchets assimilables urbains et spéciaux", l'objectif global est de :

- Définir clairement les modalités et le processus de gestion différenciée et/ou des parcours alternatifs;
- Identifier des espaces physiques adaptés à la qualité et à la quantité des déchets - à affecter à des îlots écologiques ou similaires à l'intérieur des ports;
- Prévoir le dimensionnement et l'aménagement *ad hoc* d'au moins un point d'apport et de stockage, convenablement dimensionné.

OBJECTIF

[L'objectif du Monitoring actuel est de fournir des données utiles afin d'améliorer et d'augmenter la puissance des investissements sur les îlots écologiques liguriens, sardes et toscans (produits I1, I2, I3, I4, I5). Il inclut aussi la gestion des déchets provenant du plaisir nautiques.] Le Monitoring contribue donc à déterminer la criticité d'une zone et déterminer ses besoins. Il permet aussi de déterminer des problématiques propres à ces zones et ses habitants. Cela permet d'apporter des suggestions de conception et d'organisation pour la mise en place des points de dépôt et de stockage des déchets.

AIRE GÉOGRAPHIQUE D'ENQUÊTE

Les zones où les entretiens ont été effectués sont indiquées dans le tableau ci-dessous

| RÉGION | AIRE D'ENQUÊTE |
|-----------|---|
| Sardaigne | Golfo Aranci |
| | Isola La Maddalena |
| | Santa Teresa Gallura |
| | Isola Rossa |
| Ligurie | Genova Prà - zone de respect (pour la pêche sportive) |
| | Golfe des Poètes (La Spezia)- zone Revel |
| Toscane | Toute la côte toscane |

MATÉRIAUX ET MÉTHODES

Le suivi a été réalisé par :

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Enquête auprès de 54 pêcheurs sportifs et 97 plaisanciers des régions de la Ligurie, la Toscane et la Sardaigne, pour un total de 151 interviews.

PERCEPTION DU PROBLÈME

Dans cette deuxième série d'entretiens avec les **plaisanciers**, il apparaît que pour 40% des personnes interrogées, les activités exercées ne sont pas impactées négativement par la présence de déchets. En effet, ces derniers ont un impact modéré pour 30% des personnes interrogées et élevé pour les 30% restants (Fig.1 plaisanciers)

Dans quelle mesure la présence de déchets en mer et sur la plage pose-t-elle des problèmes pour l'exercice de votre activité ?

Très haute/Haute/Néant/Pauvre/Moyenne

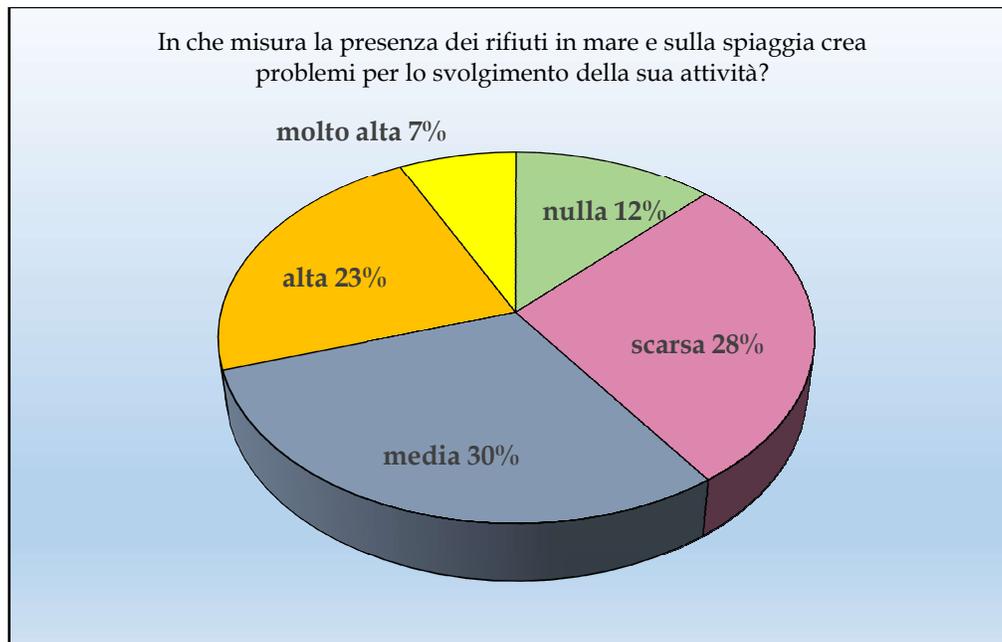


Fig.1 Entretiens avec les **plaisanciers** : évaluation de l'impact de la présence des déchets

Dans l'échantillon des **pêcheurs sportifs**, le pourcentage de ceux qui ne considèrent pas les déchets comme un problème pour leur activité augmente de 5 points, la proportion de ceux

qui estiment que les déchets ont un impact considérable (élevé et très élevé) pour l'exercice de son activité (Fig.2 pêcheurs sportifs)

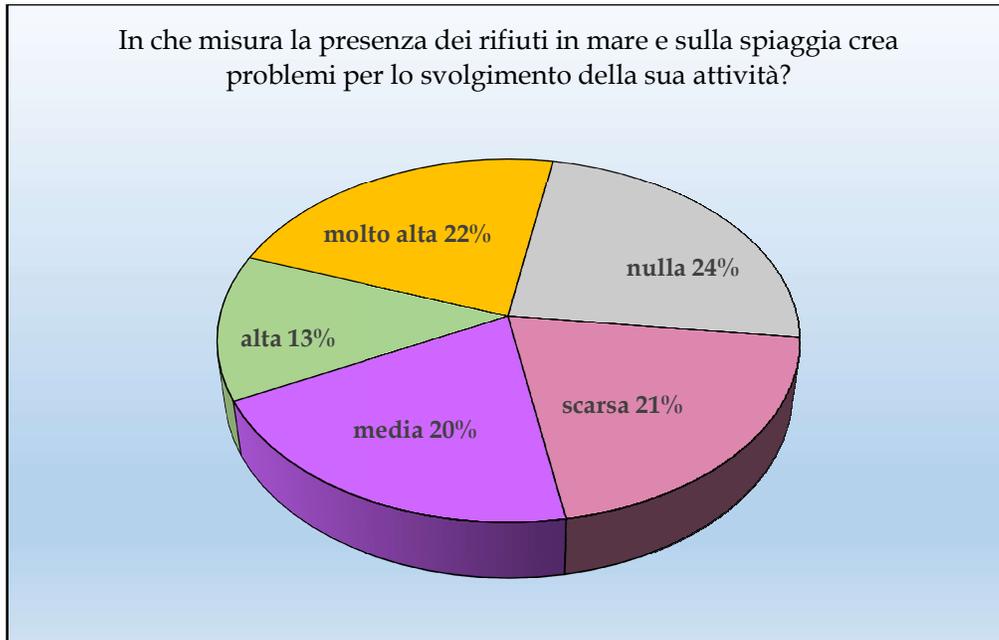


Fig.2 Interviews des **pêcheurs sportifs** : évaluation de l'impact de la présence des déchets

Selon les **plaisanciers**, les activités qui gravitent autour du milieu marin et qui produisent le plus de déchets sont le tourisme et la pêche, suivis par l'industrie et les transports. L'aquaculture n'est pas considérée comme étant une activité principale produisant des déchets (Fig.3 plaisanciers).

Selon vous, lesquelles des activités suivantes sont les plus responsables de la production de déchets marins ? Aquaculture/Autre/Tourisme /Industrie/Pêche/Transports maritimes

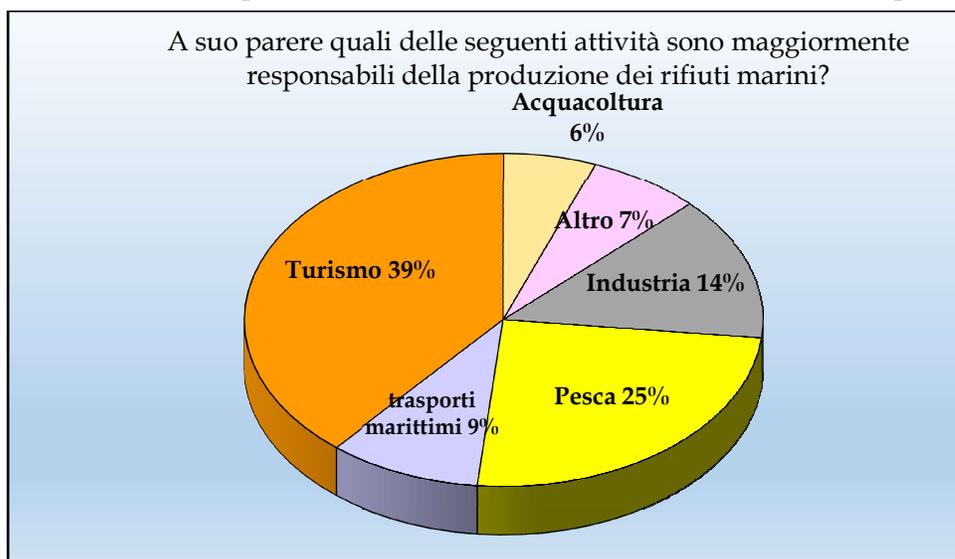


Fig.3 Entretiens avec les **plaisanciers** : Évaluation de la contribution des différentes activités à la production de déchets

Même avec des pourcentages différents, la même évaluation est formulée par les pêcheurs **sportifs** (Fig.4 pêcheurs sportifs).

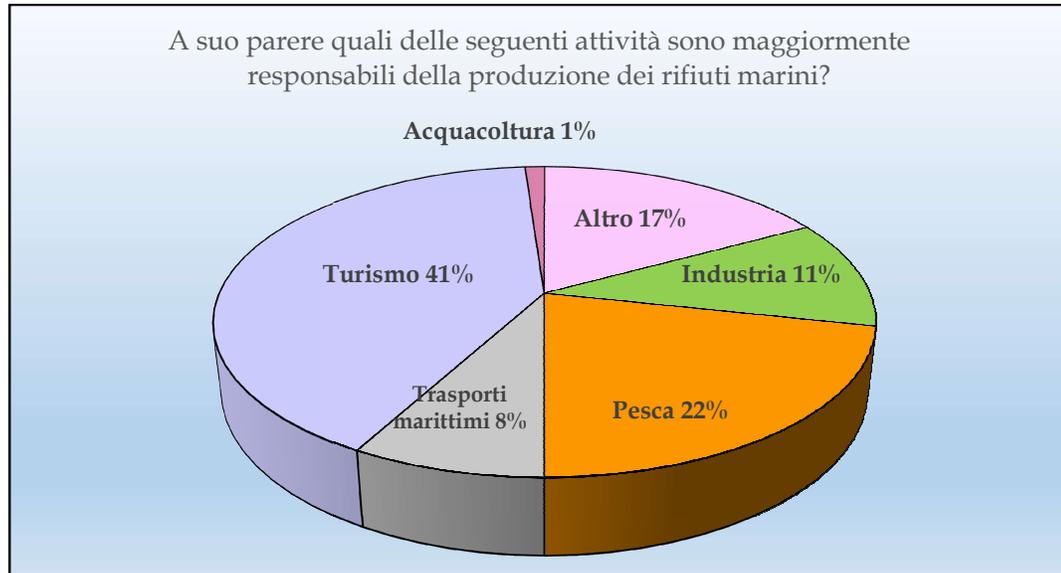


Fig.4 Interviews des **pêcheurs sportifs** : Évaluation de la contribution des différentes activités à la production de déchets

Dans l'ensemble, les deux catégories de personnes interrogées déclarent en grande majorité, (au-delà de 70%) que dans le "vraiment" port il n'existe pas de système de gestion des déchets et résidus retrouvés en mer. Cela ne contribue donc évidemment pas à encourager le dépôt des déchets à quai.

En outre, presque toutes les personnes interrogées estiment qu'un tel système serait très utile et bénéfique. Là où il existe un système de gestion des déchets à quai (ainsi déclaré par 30% des plaisanciers et 18% des pêcheurs sportifs), son efficacité n'est pas jugée adéquate (figures 5 et 6).

S'il existe dans son port un système de gestion sur la terre des déchets retrouvés en mer : comment évalue-t-elle son efficacité ?

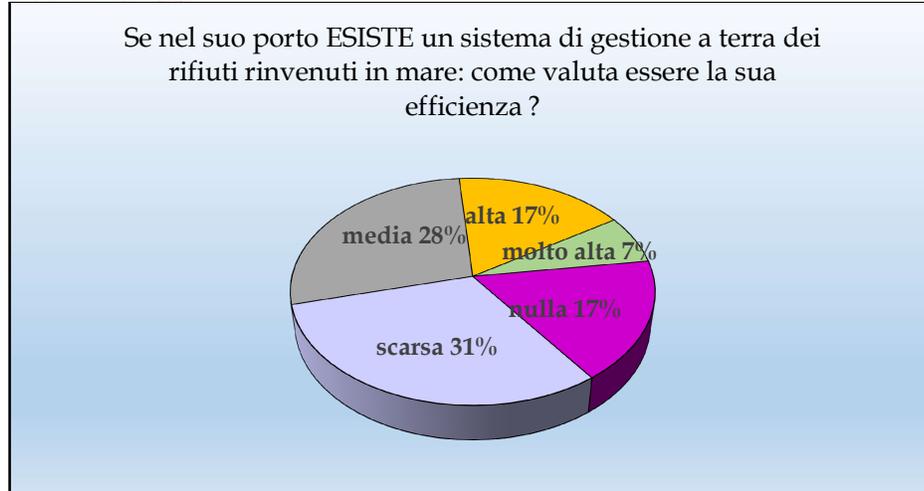
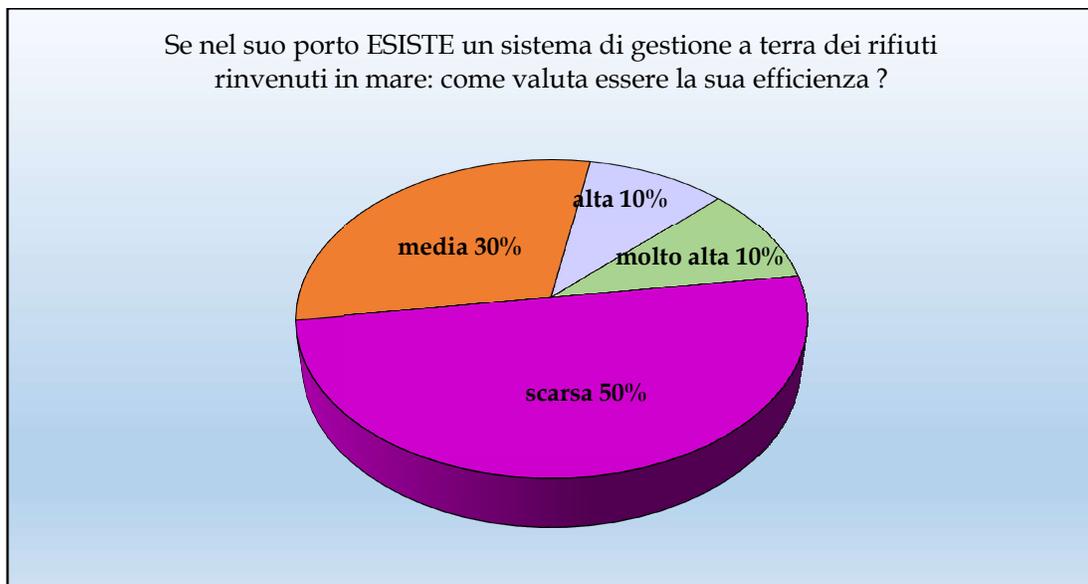


Fig.5 Interviews des **plaisanciers** : Évaluation de l'efficacité du système portuaire de gestion des déchets retrouvés en mer présent dans son port, selon le 30% des plaisanciers interviewés.



[Fig.6 Interviews des **pêcheurs [sportifs]** : [Évaluation de l'efficacité du système portuaire de gestion des déchets retrouvés en mer présent dans son port, selon le 18% des pêcheurs sportifs interrogés.]

Cependant, 63% des plaisanciers et 72% des pêcheurs sportifs déclarent rapporter sur la terre les déchets qu'ils produisent en mer. Cela démontre une certaine sensibilité face à la problématique. De plus, cela accentue l'idée que les investissements pour mettre en place des sites d'apport comme des îlots écologiques seraient plus que jamais opportuns. En moyenne sur une période d'un mois, plus de 60% des personnes interrogées affirment rapporter près de 5kg de déchets sur terre et un peu plus de 7% déclarent ramener entre 5 et 30kg.

Dans la continuit  des r ponses pr c dentes, les deux cat gories de personnes interrog es estiment que l'inaccessibilit  du syst me de gestion de d chets a une incidence importante sur la bonne  vacuation de ces m mes d chets. (figures 7 et 8).

Dans quelle mesure les difficult s suivantes affectent-elles la gestion   bord et sur la terre des d chets collect s en mer ?

Syst me de gestion au sol inad quat

Manque d'espaces appropri s au sol

Risque de sanctions

Manque d'espace   bord

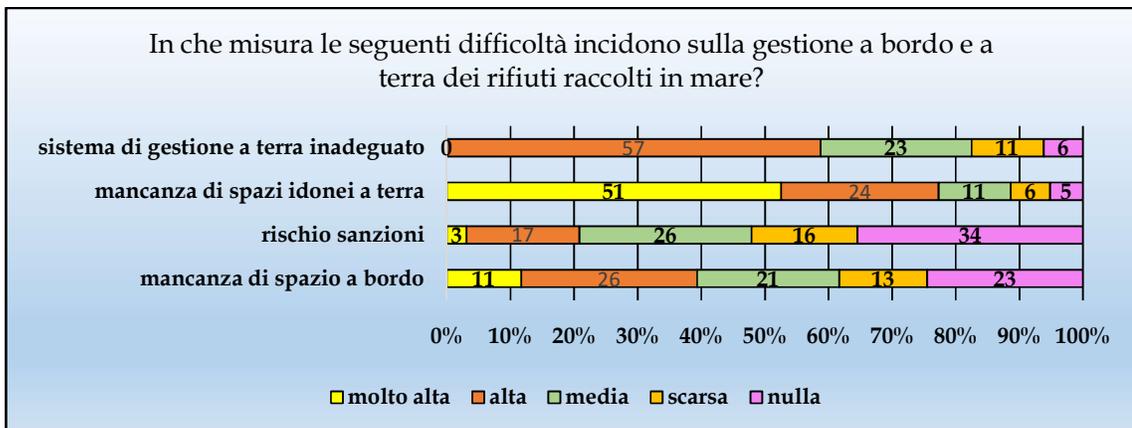


Fig.7 Entretien avec les plaisanciers : difficult s de gestion des d chets et incidence relative

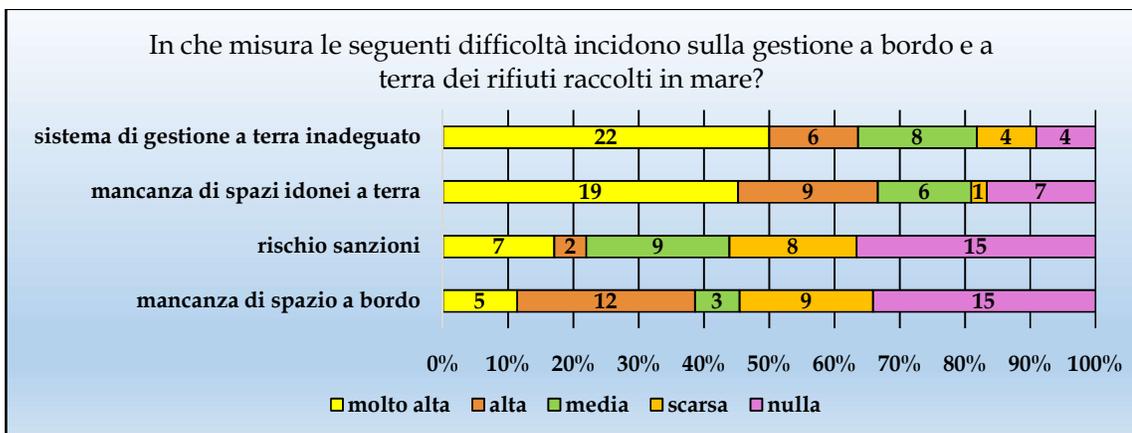


Fig.8 Interviews des p cheurs sportifs : difficult s dans la gestion des d chets et leur incidence relative.

Le type de déchet le plus fréquemment observé est le plastique (Figures 9 et 10), suivi des autres qui sont découverts dans une moindre mesure puisqu'ils ne flottent pas et sont présent en moins grande quantité.

Quel type de déchet observe-t-il en plus grande quantité dans l'eau et sur la plage?

Plastique

Cordages

Engins de pêche

Verre

Tissus

Métaux

Matériau inorganique

Fûts, bidons

Encombrants

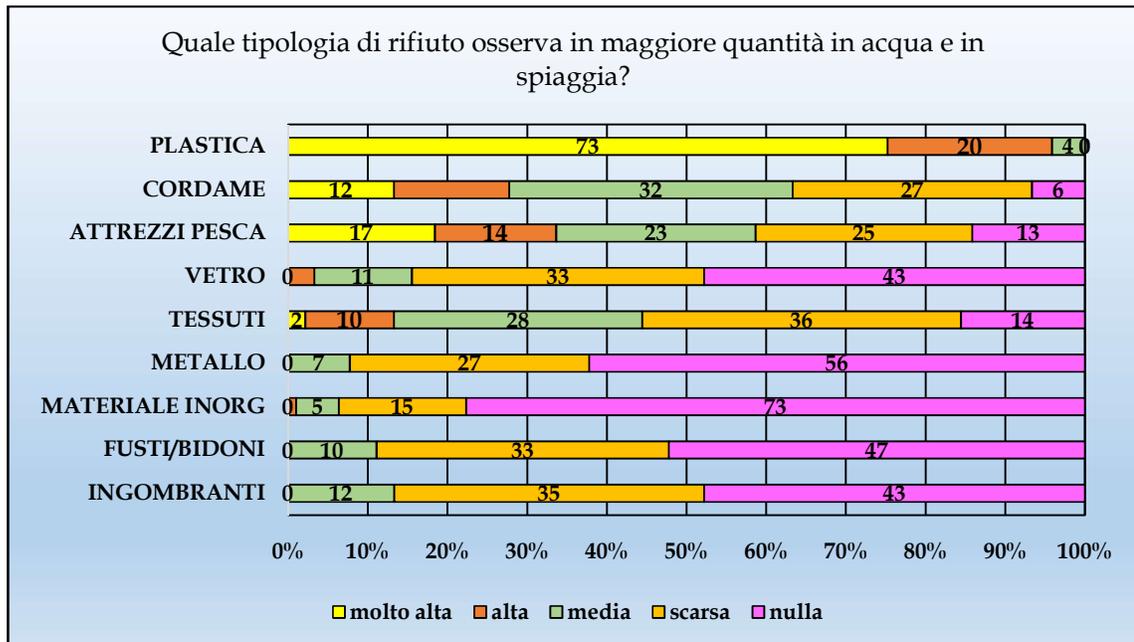


Fig.9 Entretien avec les plaisanciers : types de refus observés et estimations des quantités relatives

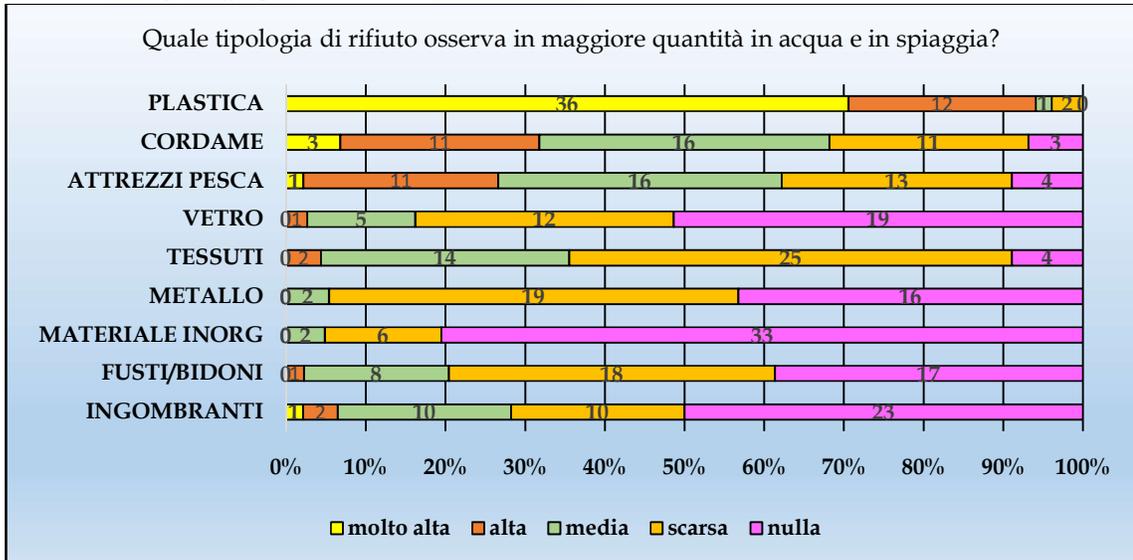


Fig.10 Interviews de pêcheurs sportifs : types de refus observés et estimations des quantités relatives

Conformément aux réponses illustrées par les figures 9 et 10, les personnes interrogées déclarent que, sur une période d'un mois, les déchets plastiques sont souvent ou fréquemment découverts (figures 11 et 12).

Indiquez approximativement la fréquence des découvertes de déchets en un mois sur l'eau et sur la plage, par type et matériaux

Souvent

Se fréquente

Rarement

Jamais

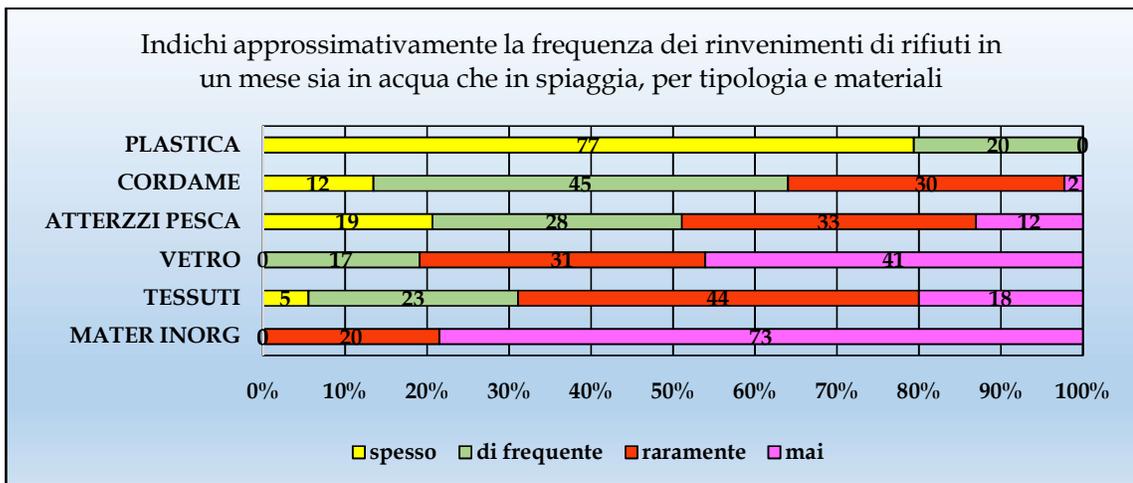


Fig.11 Entretien avec les plaisanciers : fréquence des découvertes des différents types de refus sur une période d'un mois

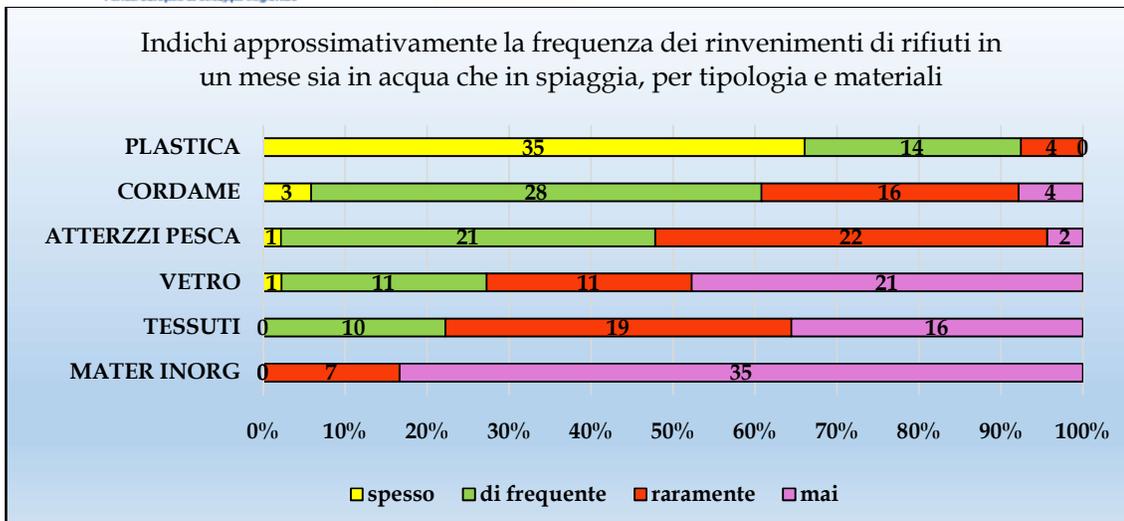


Fig.12 Interviews des **pêcheurs sportifs** : fréquence des découvertes des différents types de refus sur une période d'un mois

PROPOSITIONS

À la suite de la mise en avant de la perception du problème par les personnes interrogées, les problématiques sont :

- Quelles catégories d'usagers de la mer devraient être sensibilisées en priorité ?
- Quelles solutions pourraient faciliter la gestion des déchets collectés en mer ?
- Quelles mesures pourraient être mises en place pour réduire les quantités de déchets jetés en mer.

Selon les **plaisanciers**, il est primordial d'accorder une importance très particulière à la sensibilisation des catégories énumérées concernant le rejet de déchets en mer, avec une attention particulière pour les touristes (Fig.13 plaisanciers)

La nécessité de sensibiliser toutes les catégories d'usagers de la mer est partagée par les pêcheurs **sportifs**, qui identifient l'administration publique comme la cible prioritaire de cette campagne de sensibilisation (Fig.14 pêcheurs sportifs).

Selon quelles priorités les catégories suivantes devraient-elles être sensibilisées à la prévention et à la gestion des déchets en mer ?

Touristes/Préposés au transport maritime/Gestionnaires des établissements de baignade
 Plaisanciers/Croisiéristes/Autorités maritimes/Pêcheurs/Entités gestionnaires de déchets
 Administrations publiques

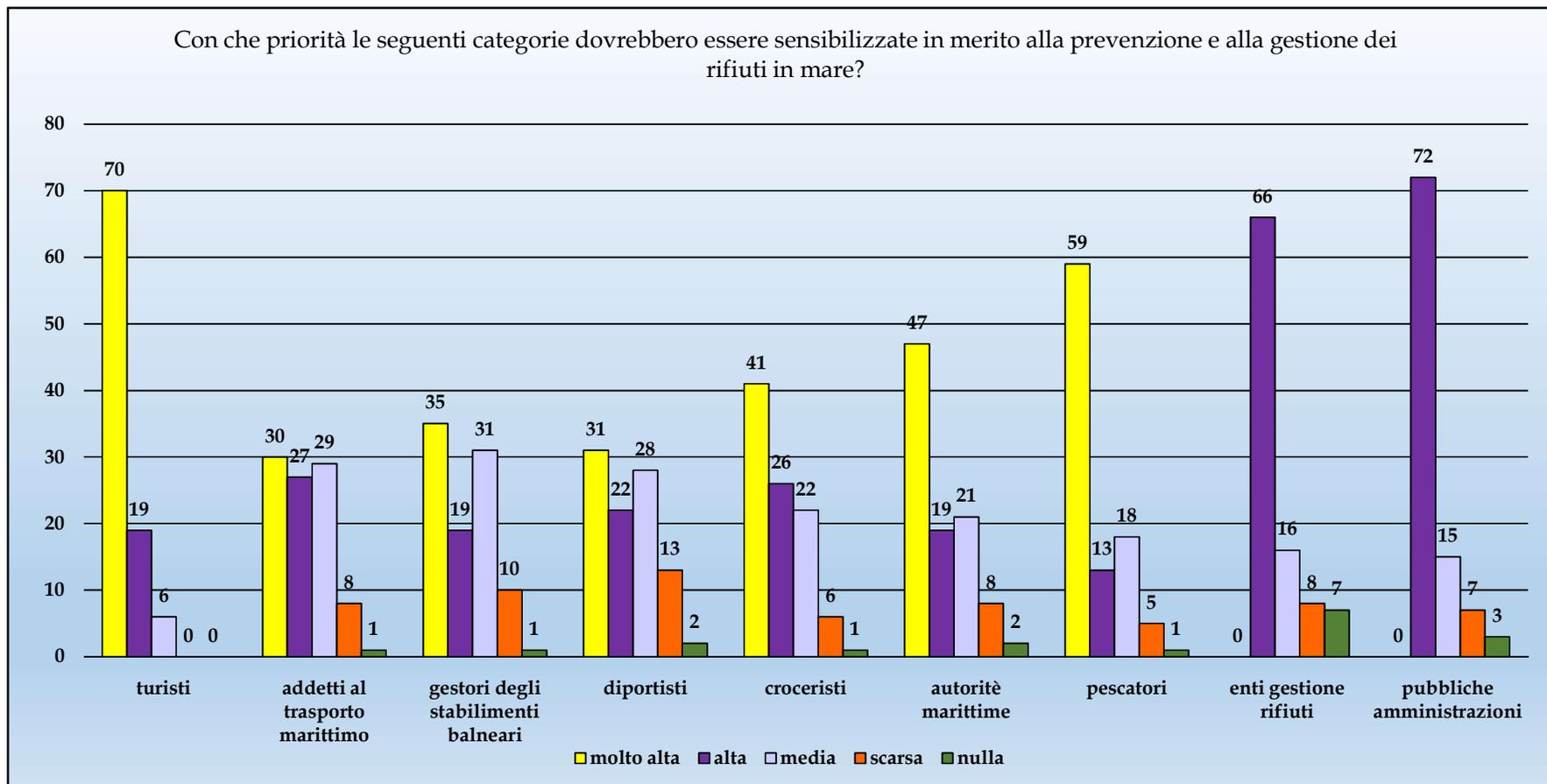


Fig.13 Entretien avec les plaisanciers : priorité à donner aux catégories d'usagers de la mer

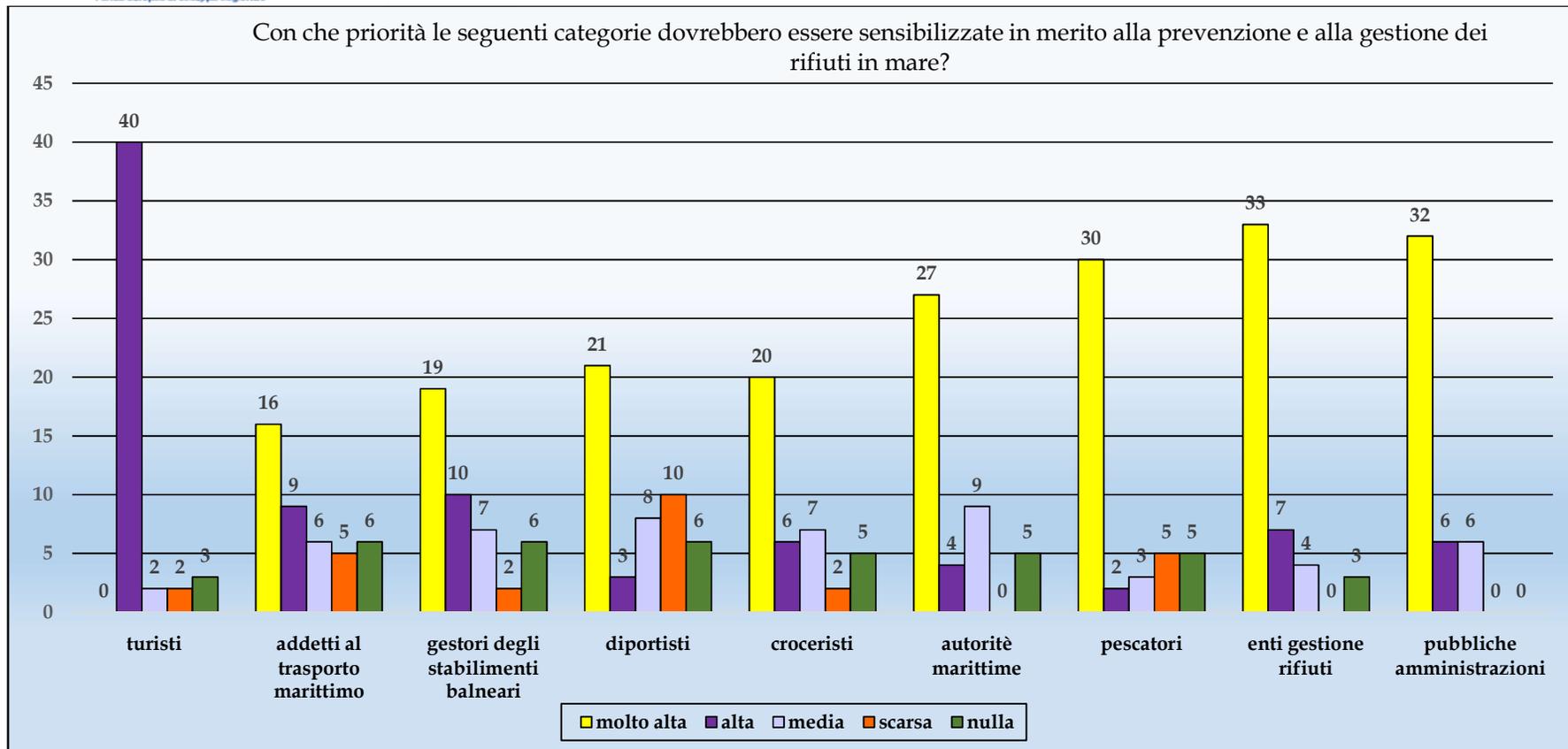


Fig.14 Interviews des pêcheurs sportifs : priorité à donner aux catégories d'utilisateurs de la mer

Outre les îlots écologiques évoqués dans le paragraphe de la perception du problème. Les personnes interrogées considèrent qu'une facilitation de la gestion des déchets pourrait consister en la mise en place d'un service de collecte à quai des déchets retrouvés en mer et déposés par toute catégorie d'utilisateurs (figures 15 et 16).

Qu'est-ce qui pourrait faciliter la gestion des déchets collectés en mer ?

Fourniture de conteneurs appropriés/Incitations aux pêcheurs/Reprise des déchets à quai/
Présence d'îlots écologiques ou de conteneurs

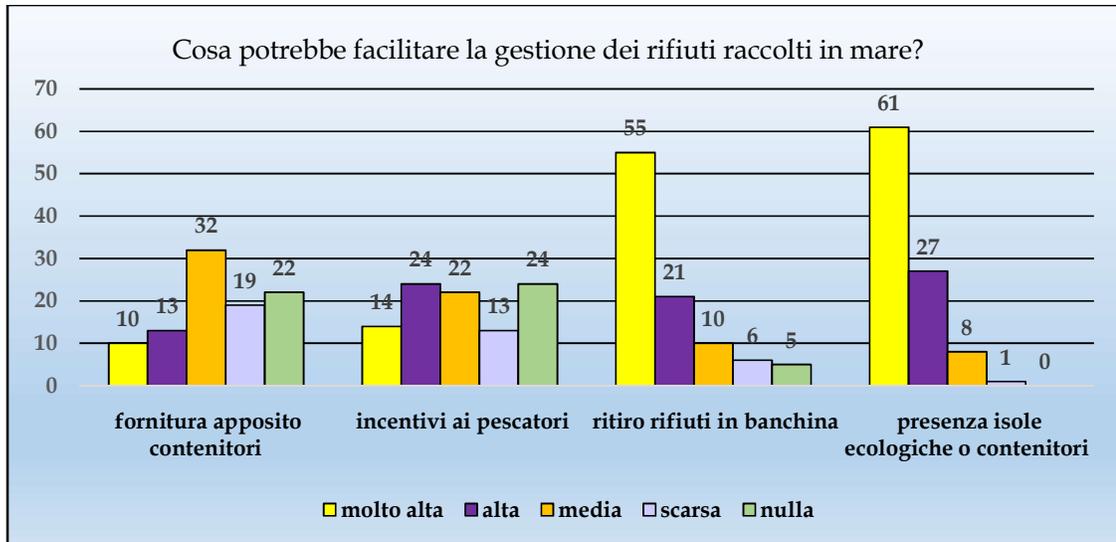


Fig.15 Interviews des **plaisanciers** : propositions pour faciliter la gestion des déchets collectés en mer.

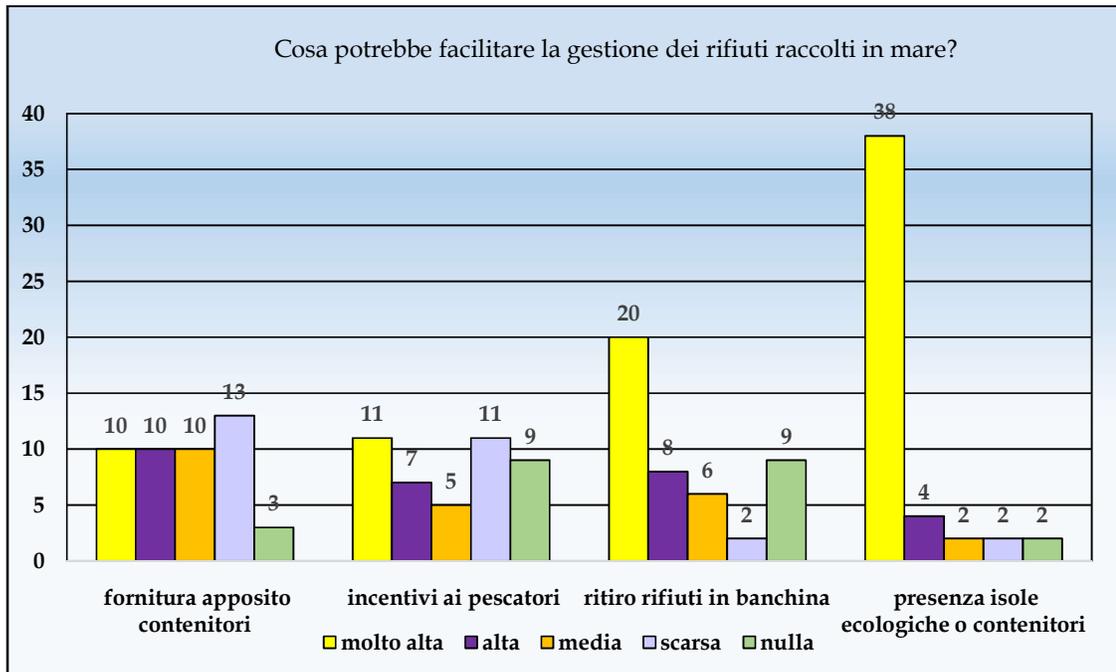


Fig.16 Interviews des **pêcheurs sportifs** : propositions pour faciliter la gestion des déchets collectés en mer.

Les mesures jugées les plus efficaces pour réduire à la source la quantité de déchets en mer visent davantage à la prévention, à la promotion (par exemple des activités de recyclage) et à la sensibilisation, plutôt qu'au renforcement des sanctions (figures 17 et 18).

Quelles mesures pense-t-elle pouvoir être plus efficaces pour réduire les problèmes liés à la présence des déchets marins ?

Incitations à l'élimination et à la mise à terre appropriées/Activités de sensibilisation en mer/Initiatives de promotion des activités de recyclage/Durcissement des sanctions/Accords entre administrations/Politiques de réduction de l'utilisation des emballages/Efficacité accrue des contrôles

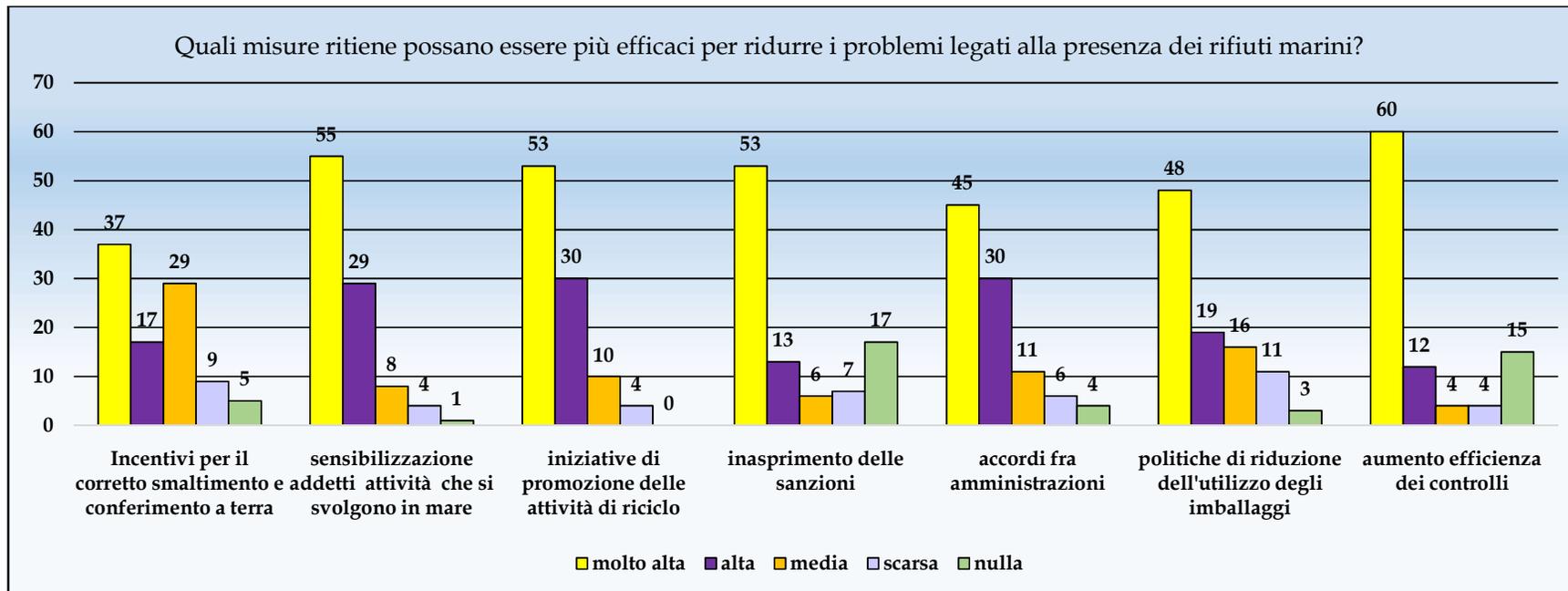


Fig.17 Entretiens avec les plaisanciers : mesures efficaces pour réduire les problèmes liés à la présence de déchets marins.

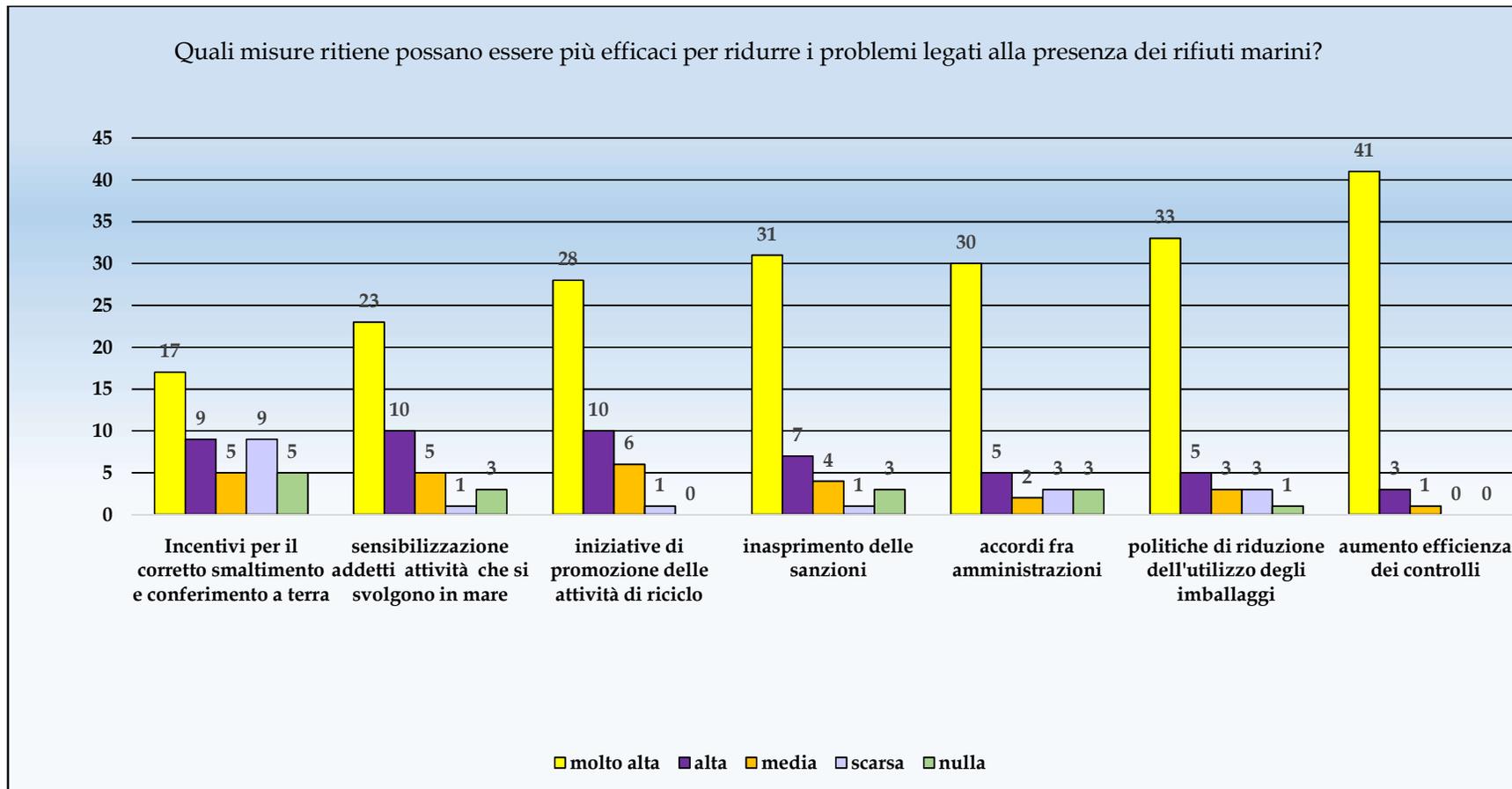


Fig.18 pêcheurs sportifs : des mesures efficaces pour réduire les problèmes découlant de la présence des déchets marins.

CONCLUSIONS

Les résultats du Monitoring dirigé sur les plaisanciers et les pêcheurs sportifs confirment ce qui déjà été mis en évidence par le précédent Rapport de Monitoring. Il apparaît en effet que la présence des déchets en mer et la gestion des déchets mis à terre sont ressenties comme un problème par toutes les catégories interrogées, même si leur gravité est perçue différemment.

Il est admis que la présence d'installations et de services à terre (des îlots écologiques au retrait des déchets à quai) constituerait une incitation majeure et augmenterait l'apport volontaire.

En ajoutant à ces projets des activités comme :

- Une large sensibilisation des usagers de la mer, en priorisant certaines parties prenantes.
- Des incitations à adopter des comportements vertueux,
- Des promotions des activités de recyclage,

un pas important serait fait vers une gestion correcte et mieux organisée des déchets de pêche dans les ports.

Une fois de plus, il a été souligné qu'un changement de stratégie était indispensable. La priorité n'étant plus la gestion de déchets déjà produits, mais la refonte des procédés industriels, notamment en ce qui concerne les emballages, dans le but de limiter directement leur production.

Enfin, le Monitoring confirme l'importance de l'implication de ceux qui travaillent activement en mer dans toutes les phases décisionnelles. Une approche ascendante garantissant la participation des parties prenantes garantit des choix partagés, des possibilités réelles d'améliorations et une large adhésion lors de la mise en œuvre.